

# INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES

Écart de rémunération

38 / 40

Écarts d'augmentations individuelles

35 / 35

Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité

15 / 15

Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations

5 / 10

Note globale

93 / 100

